Rapport de repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante avant réalisation de travaux dans un immeuble bâti

Version : V01

Numéro de dossier : M201231_35404
Norme employée : AFNOR NF X46-020 (Version d'août 2017)
Date du repérage : 26/05/2026
Heure d'arrivée : 10 h 00
Date émission : 10/06/2026

Objet de la mission : La présente mission concerne le repérage amiante avant certaines opérations réalisées dans les immeubles bâtis, conformément à l'arrêté du 16 juillet 2019. L'objet de la mission est le repérage des matériaux du bâti contenant de l'amiante, en vue de la prévention du risque amiante sur la santé des travailleurs. L'objet de ce rapport n'est pas d'optimiser les coûts de chantier, de désamiantage éventuel, d'interventions en sous-section 3 ou 4, ni de permettre le chiffrage d'une opération de travaux. La responsabilité de la société ne saurait être recherchée dans le cadre d'une telle utilisation du présent rapport.

Note : Les résultats de ce rapport ne se rapportent qu'aux parties de l'immeuble bâti pour lesquelles la mission a été confiée à l'opérateur de repérage et dans celles-ci uniquement aux éléments de la construction accessibles lors de l'intervention de l'opérateur de repérage.
Le présent document ne peut être reproduit que dans son intégralité, annexes incluses.

Désignation du ou des immeubles bâtis

Adresse : **ENSAM CAMPUS d'Angers**
BAT R
2 bd du Ronceray
49000 ANGERS

Référence cadastrale : **Non communiquée**
Périmètre de repérage :
Ascenseur

Propriétaire

Nom : **ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARTS ET**
Adresse : **METIERS**
151 BOULEVARD DE L HOPITAL
75013 PARIS 13EME ARRONDISSEMENT

Donneur d'ordre

Qualité du donneur d'ordre (*Sur déclaration de l'intéressé)* :
Apporteur
Nom : **ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARTS ET**
Adresse : **METIERS**
151 BOULEVARD DE L HOPITAL
75013 PARIS 13EME ARRONDISSEMENT

Programme de travaux : Voir détail en page 3 du rapport

Organisme chargé de la mission

Nom : **AED Groupe**
Adresse : **4, allée Pierre-Gilles de Gennes**
33700 MERIGNAC

Numéro SIRET : **840 795 348 00027**
Désignation de la compagnie d'assurance : **AXA**
Numéro de police et date de validité :
7627751904 / 01/07/2026

Opérateur(s) et signataire(s)

	NOM Prénom	Fonction	Organisme certification	Détail de la certification
Opérateur(s) de repérage ayant participé au repérage	LEBLANC Julian	Diagnostiqueur	I.Cert	Obtention : 29/03/2025 Échéance : 28/03/2032 N° de certification : CPDI7669
Personne(s) signataire(s) autorisant la diffusion du rapport	LEBLANC Julian	Diagnostiqueur	I.Cert	Obtention : 29/03/2025 Échéance : 28/03/2032 N° de certification : CPDI7669

Dans le cadre de la mission objet du présent rapport, il n'a pas été repéré de matériaux et produits contenant de l'amiante.

Sommaire

A. Conditions de réalisation du repérage 2
B. Laboratoires ayant effectué des analyses 2
C. Conclusions du rapport 4
D. Résultats détaillés du repérage 5
D.1. Listes des locaux visités 5
D.2. Listes des matériaux et produits contenant de l'amiante 6
D.3. Listes des matériaux et produits ne contenant pas d'amiante après analyse 7
D.4. Listes des matériaux et produits reconnus visuellement ne contenant pas d'amiante 8
D.5. Listes des matériaux pour lesquels il n'a pas été possible de conclure à la présence ou absence d'amiante 8
D.6. Zones non visitées 9
E. Annexes au rapport 10
E.1. Fiche d'identification et de cotation des prélèvements 10
E.2. Planches de repérage 12
E.3. Résultats d'analyses 14

A. Conditions de réalisation du repérage

Date du repérage : **26/05/2026**
Type de bâtiment : **Batiment R**

Représentant du propriétaire (accompagnateur) : Aucun accompagnateur

Procédures de prélèvements utilisés :

Conformément à la norme NF X 46-020, seront appliquées les conditions de prélèvement des matériaux définis dans l'annexe C de la norme.

Programme de repérage :

Le programme de repérage est défini par l'annexe A de la norme NF X 46-020 d'août 2017 et l'annexe I de l'arrêté du 16 juillet 2019.

Documentation demandée :

Documents demandés	Documents remis
Rapports concernant la recherche d'amiante déjà réalisés	Non
Documents décrivant les ouvrages, produits, matériaux et protections physiques mises en place	Non
Eléments d'information nécessaires à l'accès aux parties de l'immeuble bâti en toute sécurité	Non

Constatations diverses :

L'appareil concerné par les travaux est un ascenseur hydrolique, il ne dispose donc pas de treuil, ni de freins.

Ecart par rapport à la norme :

La mission de repérage ne s'est pas déroulée conformément aux prescriptions de la norme NF X 46-020, révision d'août 2017.
Les écarts suivants sont à signaler :
Au regard de leur faible emprise, de l'homogénéité constatée sur place et de la zone réduite concernée par le programme de travaux, certains matériaux n'ont fait l'objet que d'une seule analyse afin de caractériser les Zones Présentant des Similitudes d'Ouvrage (ZPSO) correspondantes.
Compte tenu de ces éléments, les résultats d'analyses obtenus sont considérés comme représentatifs des matériaux en place au droit des zones impactées par les travaux.

Ecarts par rapport aux conditions de prélèvement :

L'ensemble des prélèvements a été réalisé dans le respect du plan et des procédures d'intervention.

B. Laboratoires ayant effectué des analyses

Nom	Adresse	Acc. Cofrac ou équivalent
ITGA	CENTRE PREFORMANCE ALPHASIS - 35760 SAINT GREGOIRE	1-5970

Programme de travaux

Remplacement d'un ascenseur dans le bâtiment

C. Conclusions du rapport

Dans le cadre de la mission objet du présent rapport, il n’a pas été repéré de matériaux et produits contenant de l'amiante

D. Résultats détaillés du repérage

D.1. Listes des locaux visités

- RDC - SAS
- Trémie d'Asc.
- RDC - Machinerie Asc.
- Étage 1 - Sas
- Cabine d'Asc.
- Étage 2 - Sas

D.2. Listes des matériaux et produits contenant de l'amiante

(1) : Dans le cas d'un matériau multicouches (séparées par un « + »), la présence d'un « (A) » ou « (a) » indique la ou les couche(s) contenant de l'amiante

(2) : Conformément à l'arrêté du 16 juillet 2019, le tableau ci-dessous comporte les informations nécessaires à l'évaluation de la quantité de matériaux contenant de l'amiante. Les informations collectées (nombre d'unités, linéaires, surfaces) sont fournies sans précision de marge d'erreur, aucune imprécision ne peut donc être opposée à la société AED Expertises. Ces relevés ne visent en aucun cas à permettre un chiffrage des interventions en sous-section 3 ou 4, ni de traitement des déchets contenant de l'amiante. La responsabilité de la société AED Expertises ne saurait être recherchée dans le cadre d'une telle utilisation du présent rapport.

Localisation	Description du matériau(1)	Conclusion	Quantité estimée(2)
Néant	-	-	

D.3. Listes des matériaux et produits ne contenant pas d'amiante après analyse

Localisation	Description du matériau
RDC - Machinerie Asc.; Trémie d'Asc.	Identifiant : ZPSO-0001 (P0001; P0007; P0012) Description : Enduit de ragréage, débullage, lissage
RDC - Machinerie Asc.	Identifiant : ZPSO-0002 (P0002) Description : Peinture de sol + Ragréage
RDC - Machinerie Asc.	Identifiant : ZPSO-0003 (P0003) Description : Plaque antivibratile/Caoutchouc
RDC - SAS; Étage 1 - Sas; Étage 2 - Sas	Identifiant : ZPSO-0004 (P0004; P0008) Description : Enduit à base de plâtre lissé ou taloché
RDC - SAS; Étage 1 - Sas; Étage 2 - Sas	Identifiant : ZPSO-0005 (P0005) Description : Dalle de sol
RDC - SAS; Étage 1 - Sas; Étage 2 - Sas	Identifiant : ZPSO-0006 (P0006; P0009) Description : Colle + ragréage
Cabine d'Asc.	Identifiant : ZPSO-0007 (P0010) Description : Linoleum + colle
Trémie d'Asc.	Identifiant : ZPSO-0008 (P0011) Description : Ragréage
Trémie d'Asc.	Identifiant : ZPSO-0009 (P0013) Description : Fourreau (carton, fibres-ciment…)
Trémie d'Asc.	Identifiant : ZPSO-0010 (P0014) Description : Enduit de rebouchage

D.4. Listes des matériaux et produits reconnus visuellement ne contenant pas d'amiante

Localisation	Description du matériau
Néant	-

D.5. Listes des matériaux pour lesquels il n'a pas été possible de conclure à la présence ou absence d'amiante

Localisation	Description du matériau	Justification de non prélèvement
Néant	-	-

D.6. Zones non visitées

Liste des locaux ou parties de locaux, composants ou parties de composants qui n'ont pu être visités et pour lesquels des investigations complémentaires sont nécessaires afin de statuer sur la présence ou l'absence d'amiante :

Localisation	Parties du local	Justification
Néant	-	-

Nota : Il est rappelé aux propriétaires d'immeubles d'habitation ne comprenant qu'un seul logement, l'obligation de conserver le présent rapport ou pré-rapport le cas échéant, et de le transmettre à toute personne physique ou morale appelée à effectuer des travaux dans l'immeuble bâti ainsi qu'aux agents de contrôle de l'inspection du travail mentionnés à l'article L. 8211-1 du code du travail, aux agents du service de prévention des organismes de sécurité sociale et, en cas d'opération relevant du champ de l'article R. 4534-1 du code du travail, de l'organisme professionnel de prévention du bâtiment et des travaux publics.

Fait à **ANGERS**, le **10/06/2026**
Par : **LEBLANC Julian**



Nota : Le présent rapport est établi par une personne dont les compétences sont certifiées par **I.Cert** - **Parc d'Affaires, Espace Performance – Bât K - 35760 SAINT GREGOIRE**

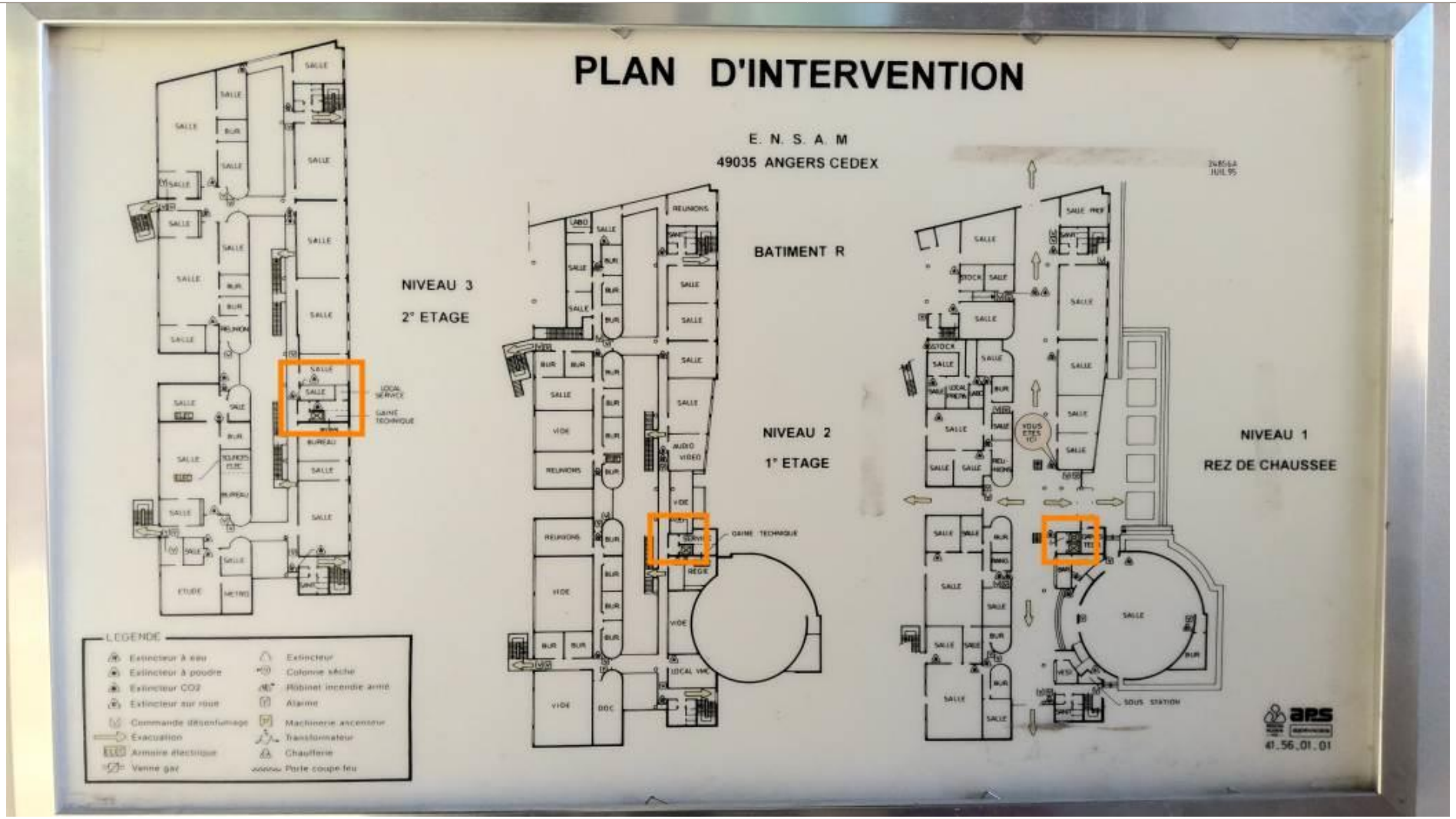
E. Annexes au rapport

E.1. Fiche d'identification et de cotation des prélèvements

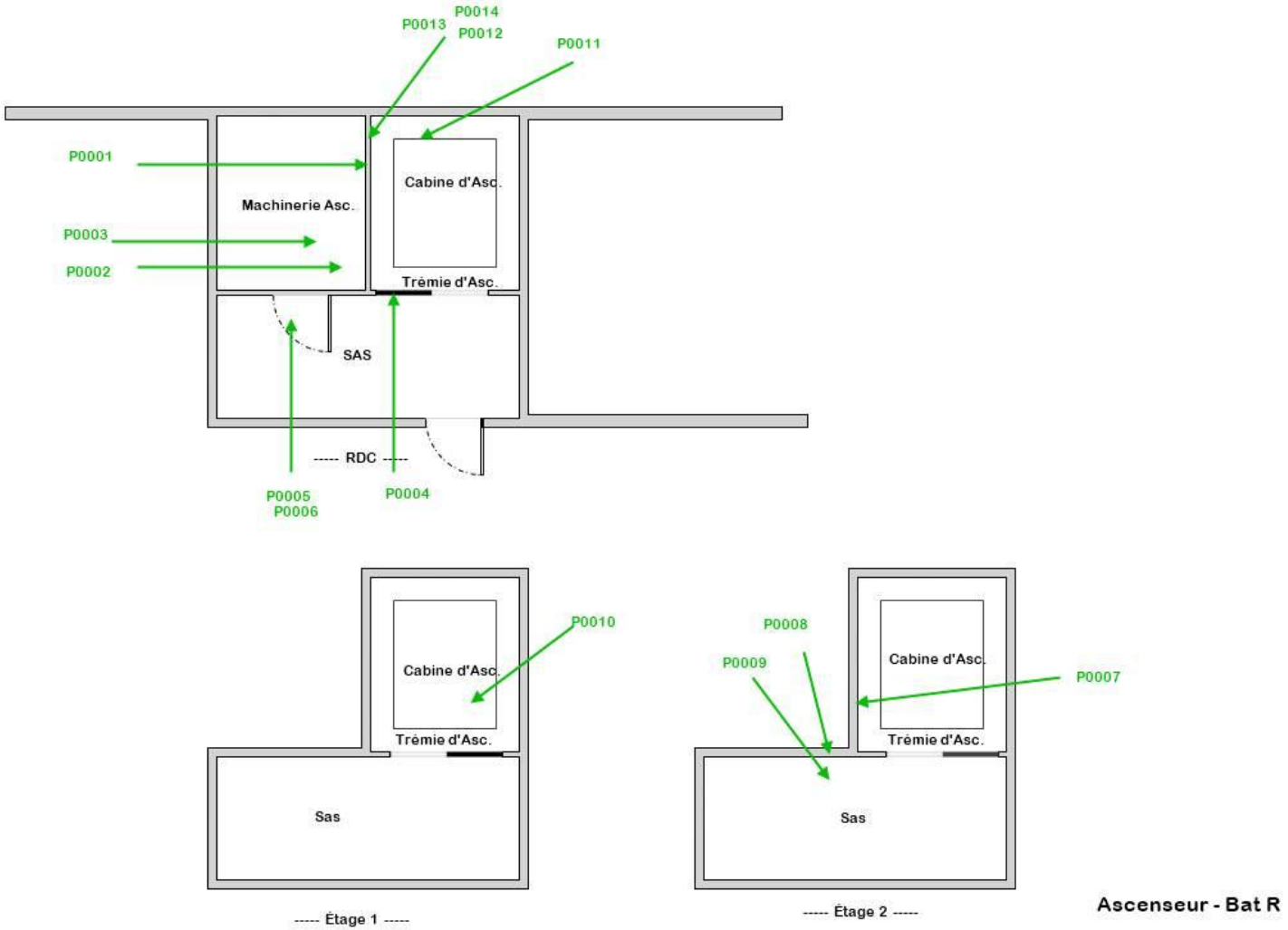
Identifiant du prélèvement	Description du matériau	Localisation du prélèvement	Photo
P0001	Enduit de ragréage, débullage, lissage	RDC - Machinerie Asc.	
P0002	Peinture de sol + Ragréage	RDC - Machinerie Asc.	
P0003	Plaque antivibratile/Caoutchouc	RDC - Machinerie Asc.	
P0004	Enduit à base de plâtre lissé ou taloché	RDC - SAS	
P0005	Dalle de sol	RDC - SAS	
P0006	Colle + ragréage	RDC - SAS	
P0007	Enduit de ragréage, débullage, lissage	Trémie d'Asc.	
P0008	Enduit à base de plâtre lissé ou taloché	Étage 2 - Sas	

Identifiant du prélèvement	Description du matériau	Localisation du prélèvement	Photo
P0009	Colle + ragréage	Étage 2 - Sas	
P0010	Linoleum + colle	Cabine d'Asc.	
P0011	Ragréage	Trémie d'Asc.	
P0012	Enduit de ragréage, débullage, lissage	Trémie d'Asc.	
P0013	Fourreau (carton, fibres-ciment…)	Trémie d'Asc.	
P0014	Enduit de rebouchage	Trémie d'Asc.	

E.2. Planches de repérage



Annexe au rapport : **M201231_35404**						Croquis 1 / 2	PXXX - MXXX : Prélèvement présentant de l'amiante à l'analyse et matériau correspondant	
Propriétaire :	ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARTS ET METIERS 151 BOULEVARD DE L HOPITAL 75013 PARIS 13EME ARRONDISSEMENT	Bien :	ENSAM CAMPUS d'Angers BAT R 2 bd du Ronceray 49000 ANGERS	Etabli par : Société : Le :	LEBLANC Julian AED Groupe 10/06/2026	Version : du :	V01 10/06/2026	PXXX : Prélèvement ne présentant pas d'amiante à l'analyse MXXX : Matériau contenant de l'amiante (sur décision de l'opérateur)



Annexe au rapport : **M201231_35404** — Croquis 2 / 2

Propriétaire :	ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARTS ET METIERS 151 BOULEVARD DE L HOPITAL 75013 PARIS 13EME ARRONDISSEMENT	Bien :	ENSAM CAMPUS d'Angers BAT R 2 bd du Ronceray 49000 ANGERS	Etabli par : LEBLANC Julian Société : AED Groupe Le : 10/06/2026	Version : V01 du : 10/06/2026

PXXX - MXXX	Prélèvement présentant de l'amiante à l'analyse et matériau correspondant
PXXX	Prélèvement ne présentant pas d'amiante à l'analyse
MXXX	Matériau contenant de l'amiante (sur décision de l'opérateur)

E.3. Résultats d'analyses

1 Rue Graham Bell - Technopole 2000
57070 METZ
Tel : 03.87.35.83.50
www.itga.fr

Accréditation n° 1-6091

Portée disponible
sur www.cofrac.fr

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole :

RAPPORT SYNTHÉTIQUE D'ANALYSE NUMÉRO IT1426-9811 EN DATE DU 09/06/2026

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR PRELEVEMENT(S) DE MATERIAU(X)

Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.
Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites et identifiées comme telles.

Client : AED GROUPE - VAL-DE-LOIRE 42 Rue de la Fuye 37000 Tours	Réf. Commande ITGA : IT1426-9811 Réf. Commande Client : M201231_35404_2026_05_26_2219_5185

Prélèvement(s) : Reçu au laboratoire le : 02/06/2026

Préparation(s) : Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :
- Pour une analyse au Microscope Optique à Lumière Polarisée (MOLP) : Prélèvement et montage adapté sur lame de microscopie

ou
- Pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
 - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique(s) Analytique(s) :
- Microscopie Optique à Lumière Polarisée (parties pertinentes de la norme NF ISO 22262-1) : Morphologie et critères optiques
La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

ou
- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat(s) :

Fraction analysée	Technique analytique (Méthode de préparation et date d'analyse)	Résultat / Variété d'amiante	Elements analytiques
Réf dossier client : M201231_35404 - ENSAM CAMPUS d'Angers BAT R 2 bd du Ronceray 49000 ANGERS Réf échantillon client : P0001 - Enduit de ragreage, debullage, lissage - RDC - Machinerie Asc.		Réf échantillon ITGA : IT032606-3343 Description ITGA : Enduit gris en vrac	
1 Enduit gris en vrac	META (A) le 09/06/2026 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 1	Amiante non détecté (2) / -	Analyste : MJI (3)
Réf dossier client : M201231_35404 - ENSAM CAMPUS d'Angers BAT R 2 bd du Ronceray 49000 ANGERS Réf échantillon client : P0002 - Peinture de sol + Ragreage - RDC - Machinerie Asc.		Réf échantillon ITGA : IT032606-3344 Description ITGA : Peinture / Ragréage rose	
1 Peinture non séparable + Ragréage rose (1)	META (A) le 09/06/2026 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 1	Amiante non détecté (2) / -	Analyste : MJI (4)
Réf dossier client : M201231_35404 - ENSAM CAMPUS d'Angers BAT R 2 bd du Ronceray 49000 ANGERS Réf échantillon client : P0003 - Plaque antivibratile/Caoutchouc - RDC - Machinerie Asc.		Réf échantillon ITGA : IT032606-3345 Description ITGA : Matériau souple noir	
1 Matériau souple noir	META (B) le 09/06/2026 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 1	Amiante non détecté (2) / -	Analyste : YNG

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

RAPPORT SYNTHÉTIQUE D'ANALYSE NUMÉRO IT1426-9811 EN DATE DU **09/06/2026**

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR PRELEVEMENT(S) DE MATERIAU(X)

Fraction analysée	Technique analytique (Méthode de préparation et date d'analyse)	Résultat / Variété d'amiante	Elements analytiques
Réf dossier client : M201231_35404 - ENSAM CAMPUS d'Angers BAT R 2 bd du Ronceray 49000 ANGERS		Réf échantillon ITGA : IT032606-3346	
Réf échantillon client : P0004 - Enduit a base de platre lisse ou taloche - RDC - SAS		Description ITGA : Peinture / Enduit plâtreux blanc en vrac	
1 Peinture non séparable + Enduit plâtreux blanc en vrac (1)	META (A) le 09/06/2026 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 1	Amiante non détecté (2) / -	Analyste : IRC (3)
Réf dossier client : M201231_35404 - ENSAM CAMPUS d'Angers BAT R 2 bd du Ronceray 49000 ANGERS		Réf échantillon ITGA : IT032606-3347	
Réf échantillon client : P0005 - Dalle de sol - RDC - SAS		Description ITGA : Revêtement bicouche souple blanc et noir / Colle polymère jaune	
1 Revêtement bicouche souple blanc et noir + Colle polymère jaune non séparable (1)	META (A) le 09/06/2026 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 1	Amiante non détecté (2) / -	Analyste : IRC (4)
Réf dossier client : M201231_35404 - ENSAM CAMPUS d'Angers BAT R 2 bd du Ronceray 49000 ANGERS		Réf échantillon ITGA : IT032606-3348	
Réf échantillon client : P0006 - Colle + ragreage - RDC - SAS		Description ITGA : Colle polymère jaune / Ragréage gris	
1 Colle polymère jaune non séparable + Ragréage gris (1)	META (A) le 09/06/2026 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 1	Amiante non détecté (2) / -	Analyste : MJI (4)
Réf dossier client : M201231_35404 - ENSAM CAMPUS d'Angers BAT R 2 bd du Ronceray 49000 ANGERS		Réf échantillon ITGA : IT032606-3349	
Réf échantillon client : P0007 - Enduit de ragreage, debullage, lissage - Tremie d'Asc.		Description ITGA : Enduit gris en vrac	
1 Enduit gris en vrac	META (A) le 09/06/2026 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 1	Amiante non détecté (2) / -	Analyste : MJI (3)
Réf dossier client : M201231_35404 - ENSAM CAMPUS d'Angers BAT R 2 bd du Ronceray 49000 ANGERS		Réf échantillon ITGA : IT032606-3350	
Réf échantillon client : P0008 - Enduit a base de platre lisse ou taloche - Etage 2 - Sas		Description ITGA : Peinture / Enduit plâtreux blanc en vrac	
1 Peinture non séparable + Enduit plâtreux blanc en vrac (1)	META (A) le 09/06/2026 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 1	Amiante non détecté (2) / -	Analyste : IRC (3)
Réf dossier client : M201231_35404 - ENSAM CAMPUS d'Angers BAT R 2 bd du Ronceray 49000 ANGERS		Réf échantillon ITGA : IT032606-3351	
Réf échantillon client : P0009 - Colle + ragreage - Etage 2 - Sas		Description ITGA : Colle polymère jaune / Ragréage gris	
1 Colle polymère jaune non séparable + Ragréage gris (1)	META (A) le 09/06/2026 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 1	Amiante non détecté (2) / -	Analyste : MJI (4)

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

RAPPORT SYNTHÉTIQUE D'ANALYSE NUMÉRO IT1426-9811 EN DATE DU 09/06/2026

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR PRELEVEMENT(S) DE MATERIAU(X)

Fraction analysée	Technique analytique (Méthode de préparation et date d'analyse)	Résultat / Variété d'amiante	Elements analytiques
Réf dossier client : M201231_35404 - ENSAM CAMPUS d'Angers BAT R 2 bd du Ronceray 49000 ANGERS		Réf échantillon ITGA : IT032606-3352	
Réf échantillon client : P0010 - Linoleum + colle - Cabine d'Asc.		Description ITGA : Revêtement souple bleu / Colle polymère jaune	
1 Revêtement souple bleu + Colle polymère jaune non séparable (1)	META (A) le 09/06/2026 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 1	Amiante non détecté (2) / -	Analyste : MJI (4)
Réf dossier client : M201231_35404 - ENSAM CAMPUS d'Angers BAT R 2 bd du Ronceray 49000 ANGERS		Réf échantillon ITGA : IT032606-3353	
Réf échantillon client : P0011 - Ragreage - Tremie d'Asc.		Description ITGA : Ragréage gris	
1 Ragréage gris	META (A) le 09/06/2026 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 1	Amiante non détecté (2) / -	Analyste : IRC
Réf dossier client : M201231_35404 - ENSAM CAMPUS d'Angers BAT R 2 bd du Ronceray 49000 ANGERS		Réf échantillon ITGA : IT032606-3354	
Réf échantillon client : P0012 - Enduit de ragreage, debullage, lissage - Tremie d'Asc.		Description ITGA : Enduit gris en vrac	
1 Enduit gris en vrac	META (A) le 09/06/2026 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 1	Amiante non détecté (2) / -	Analyste : IRC (3)
Réf dossier client : M201231_35404 - ENSAM CAMPUS d'Angers BAT R 2 bd du Ronceray 49000 ANGERS		Réf échantillon ITGA : IT032606-3355	
Réf échantillon client : P0013 - Fourreau (carton, fibres-ciment) - Tremie d'Asc.		Description ITGA : Mousse noire	
1 Mousse noire	META (B) le 09/06/2026 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 1	Amiante non détecté (2) / -	Analyste : MJI
Réf dossier client : M201231_35404 - ENSAM CAMPUS d'Angers BAT R 2 bd du Ronceray 49000 ANGERS		Réf échantillon ITGA : IT032606-3356	
Réf échantillon client : P0014 - Enduit de rebouchage - Tremie d'Asc.		Description ITGA : Enduit compact gris	
1 Enduit compact gris	META (A) le 09/06/2026 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 1	Amiante non détecté (2) / -	Analyste : MJI (3)

(1) La prise d'essai ne permet pas la dissociation des couches car il existe un risque de contamination entre les couches (couches en vrac ou couches fines).
(2) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.
(3) Pour les couches réceptionnées en vrac et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie uniquement sur la prise d'essai et non par couche.
(4) Pour les couches non-séparables et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie sur la prise d'essai. La limite de détection est garantie sur chaque couche si la prise d'essai contient au plus 2 couches en quantité suffisante pour analyse.

1.accréditation n° 1-6091

Validé par : Mattéo DAL DEGAN Chef d'équipe

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

Certificat de compétences
Diagnostiqueur Immobilier

Certificat diagnostiqueur immobilier numérique

N° CPDI7669 Version 004

Je soussigné, Pierre-François TRILLAT, Responsable activités certifications d'I.Cert, atteste que :

Monsieur LEBLANC Julian

Est certifié(e) selon le référentiel I.Cert en vigueur (CPE DI DR 06), dispositif de certification de personnes réalisant des diagnostics immobiliers pour les missions suivantes :

Amiante avec mention	Amiante Avec Mention (1) Date d'effet : 29/03/2025 - Date d'expiration : 28/03/2032
Amiante sans mention	Amiante Sans Mention (1) Date d'effet : 29/03/2025 - Date d'expiration : 28/03/2032
DPE individuel	Diagnostic de performance énergétique sans mention : DPE individuel (2) Date d'effet : 12/04/2025 - Date d'expiration : 11/04/2032
Electricité	Etat de l'installation intérieure électrique (1) Date d'effet : 29/03/2025 - Date d'expiration : 28/03/2032
Gaz	Etat de l'installation intérieure gaz (1) Date d'effet : 29/03/2025 - Date d'expiration : 28/03/2032
Plomb	Plomb : Constat du risque d'exposition au plomb (1) Date d'effet : 29/03/2025 - Date d'expiration : 28/03/2032
Termites	Etat relatif à la présence de termites dans le bâtiment - France métropolitaine (1) Date d'effet : 29/03/2025 - Date d'expiration : 28/03/2032

En foi de quoi ce certificat est délivré, pour valoir et servir ce que de droit.
Ce certificat n'implique qu'une présomption de certification. Sa validité peut être vérifiée en scannant le QR code ou à l'adresse suivante : https://diagnostiqueurs.din.developpement-durable.gouv.fr/
Valide à partir du 31/03/2026.

Pierre-François TRILLAT
Responsable activités certifications d'I.Cert

(1) Arrêté du 1er juillet 2024 définissant les critères de certification des diagnostiqueurs intervenant dans les domaines du diagnostic amiante, électricité, gaz, plomb et termite, de leurs organismes de formation et les exigences applicables aux organismes de certification
(2) Arrêté du 20 juillet 2023 modifié définissant les critères de certification des diagnostiqueurs intervenant dans le domaine du diagnostic de performance énergétique, de leurs organismes de formation et les exigences applicables aux organismes de certification et modifiant l'arrêté du 24 décembre 2021 définissant les critères de certification des opérateurs de diagnostic technique et des organismes de formation et d'accréditation des organismes de certification

I.Cert Institut de Certification

Certification de personnes
Diagnostiqueur
Portée disponible sur www.icert.fr

cofrac CERTIFICATION DE PERSONNES
ACCREDITATION N° 4-0522 PORTÉE DISPONIBLE SUR WWW.COFRAC.FR

Votre Assurance

▸ RCE PRESTATAIRES

Assurance et Banque

ATTESTATION

SAS AED GROUPE
4 ALLEE PIERRE GILLES DE GENNES
33700 MERIGNAC FR

AGENT

EI- DE LA CHAPELLE, STONESTREET
18 GALERIE MARCHANDE
33370 TRESSES
Tél : 0557341313
Fax : 05 57 34 06 62
Email : AGENCE.LCSTRESSES@AXA.FR
Portefeuille : 0033074244

Vos références :

Contrat n° 7627751904
Client n° 3425563404

AXA France IARD, atteste que :

SAS AED GROUPE
4 ALLEE PIERRE GILLES DE GENNES
33700 MERIGNAC

Ainsi que :

AED EXPERTISES
4 Allée Pierre Gilles de Gennes
33700 MERIGNAC

AED SERVICES
4 Allée Pierre Gilles de Gennes
33700 MERIGNAC

est titulaire d'un contrat d'assurance **N° 7627751904** ayant pris effet le **01/07/2024** garantissant sa responsabilité civile et professionnelle pour les activités suivantes :

CONSTATS ET DIAGNOSTICS IMMOBILIERS DANS LE CADRE DE LA CONSTITUTION DU DOSSIER TECHNIQUE (DDT)

Etablissement des documents figurant dans la liste ci-après et exigés respectivement :
1/ En cas de vente d'un bien immobilier au titre de la constitution du dossier technique, et visés aux 1 à 7 de l'article L 271-4 du Code de la Construction et de l'Habitation ;
2/ En cas de location de bâtiments à usage principal d'habitation et de livraison de bâtiments neufs au titre de la constitution du dossier de diagnostic technique visé à l'article 3-3 de la loi 89-462 du 6 juillet 1989 modifiée
• Le constat de risque d'exposition au plomb prévu aux articles L 1334-5 et L 1334-6 du Code de la Santé Publique ;
• L'état mentionnant la présence ou l'absence de matériaux ou produits contenant de l'amiante prévu à l'article L 1334-13 du Code de la Santé Publique ;
• L'état relatif à la présence de termites dans le bâtiment prévu à l'article L 133-6 du Code de la Construction et de l'habitation ;
• L'état de l'installation intérieure de gaz prévu à l'article L 134-6 du Code de la Construction et de l'habitation ;
• L'état des risques naturels, miniers et technologiques prévu à l'article L 125-5 du Code de l'environnement dans les zones mentionnées au même article ;
• Le diagnostic de performance énergétique (DPE) prévu à l'article L 134-7 du Code de la Construction et de l'habitation ;

1D052620241120

• L'état de l'installation intérieure d'électricité prévu à l'article L 134-7 du Code de la Construction et de l'habitation ;
• L'information sur la présence d'un risque de mérule prévu à l'article L 133-9 du code de la Construction et de l'habitation

AUTRES PRESTATIONS

- Mesurages Loi Carrez et Loi Boutin
- Diagnostics de conformité aux normes de surface et d'habitabilité – prêt à taux zéro (PTZ)
- Etats de conformité de la sécurité des piscines
- Etats des lieux locatifs « Loi SCELLIER »
- Diagnostics radon
- Diagnostics relatifs à la présence d'insectes xylophages (autres que termites) et champignons lignivores
- Diagnostics réglementaires d'accessibilité handicapés
- Etat des installations d'assainissement non collectif
- Contrôle de raccordement au réseau d'assainissement collectif
- Rédaction des règlements de copropriété dont l'état descriptif de division (EDD)
- Calcul des tantièmes
- Contrôle de la sécurité de l'installation électrique
- Diagnostic portant sur la gestion des déchets issus de la démolition des bâtiments
- Diagnostic technique global (DTG)
- Recherche de fibres céramiques réfractaires (FCR)

DIAGNOSTICS ET RECHERCHE D'AMIANTE.

- Repérages prévus aux articles R1334-20, R 1334-21 R 1334-22 du Code de la Santé publique,
- Repérages et examens visuels avant travaux, avant démolitions dans les différents types d'établissements tels que ERP Catégories 1 à 4, IGH....) comme le prévoit le code du travail
- Evaluation périodique de l'état de conservation des matériaux prévue à l'article R 1334-27 du Code de la Santé publique.
- Examens visuels prévus à l'article R 1334-29-3 du Code de la Santé publique.
- Mesure d'empoussièrement prévue à l'article R 1334-25 du Code de la Santé publique.
- Dossier Amiante des Parties Privatives (DAPP) prévu à l'article R 1334-29-4 du Code de la Santé publique

DIAGNOSTICS TECHNIQUES IMMOBILIERS

DIAGNOSTICS PRODUITS - EQUIPEMENTS - MATERIAUX - DECHETS (PEMD)

AUDIT REGLEMENTAIRE ENERGETIQUE

DIAGNOSTICS PLAN PLURIANNUEL DE TRAVAUX

Les garanties s'exercent à concurrence des montants de garanties du tableau ci-après.

La présente attestation ne peut engager l'Assureur au-delà des limites et conditions du contrat auquel elle se réfère.

La présente attestation est valable pour la période du **01/07/2025** au **01/07/2026** sous réserve des possibilités de suspension ou de résiliation en cours d'année d'assurance pour les cas prévus par le Code des Assurances ou le contrat.

Fait à TRESSES le 12 juin 2025
Pour la société :

NATURE DES GARANTIES	LIMITES DES GARANTIES
Tous dommages corporels, matériels et immatériels consécutifs confondus (autres que ceux visés au paragraphe « Autres garanties » ci-après)	**10 000 000** € **par année** d'assurance
Dont : • **Dommages corporels**	**10 000 000** € **par année** d'assurance
• **Dommages matériels et immatériels consécutifs confondus**	**2 000 000** € **par année** d'assurance
• **Dommages immatériels non consécutifs**	**150 000** € par année d'assurance
• **Dommages aux biens confiés**	**150 000** € par sinistre
Autres garanties :	
Faute inexcusable (dommages corporels) (Article 3.1 des conditions générales)	**2 000 000 €** par année d'assurance dont **1 000 000** € par sinistre
Tous dommages relevant d'une obligation d'assurance	**1 500 000** € par année d'assurance dont **1 500 000** € par sinistre
Les risques environnementaux (Article 3.4 des conditions générales) **:** **Atteinte à l'environnement accidentelle tous dommages confondus dont :** Le préjudice écologique (y compris les frais de prévention) et responsabilité environnementale	**1.000.000** € par année d'assurance **100.000** € par année d'assurance
Défense (Article 4 des conditions générales)	Inclus dans la garantie mise en jeu
Recours (Article 4 des conditions générales)	**20.000** € par litige